



Le 16 septembre 2025

# Le chant des sirènes : évolution et propagation des discours d'extrême droite

François DEBRAS,  
Docteur en sciences politiques et sociales,  
professeur associé au centre d'études 'Démocratie' de l'ULG

L'objectif de l'orateur est de nous faire comprendre comment l'extrême droite s'exprime, quels arguments elle mobilise et comment son discours s'adapte pour contourner les législations contre l'incitation à la haine raciale et les discriminations. François Debras souligne d'emblée une *mauvaise nouvelle* : l'extrême droite ne recule pas, ses résultats électoraux ne cessent d'augmenter. Il y a toutefois aussi une *bonne nouvelle* : la fin de l'histoire n'est pas encore écrite, laissant la possibilité d'agir.

## 1. La montée de l'extrême droite en Europe et en Belgique

La progression de l'extrême droite n'est pas un phénomène ponctuel. Partout en Europe, ses résultats sont en hausse :

- En France, l'extrême droite est devenue la première force politique, avec 31% des suffrages exprimés pour le *Rassemblement National*, et 36% en additionnant le parti *Reconquête* d'Éric Zemmour.
- En Autriche, le parti d'extrême droite (*FPÖ*) est arrivé en tête avec 26% des votes.
- En Italie, *Fratelli d'Italia* de Giorgia Meloni est en tête avec 29%. L'Italie démontre pour la première fois que l'extrême droite, une fois au pouvoir, peut non seulement gérer, mais aussi renforcer ses résultats électoraux aux élections suivantes.
- En Allemagne, l'*AfD* (Alternative für Deutschland) est la deuxième formation politique et ne cesse de croître, parfois sans masquer ses affinités avec le passé nazi.
- En Pologne, le parti *Droit et Justice* (PIS) est la deuxième formation aux élections européennes.
- Aux Pays-Bas, le *PVV* de Geert Wilders est deuxième avec 18%.
- En Espagne, malgré l'histoire du franquisme, l'extrême droite (*Vox*) est la troisième force politique et progresse également.

Au niveau du Parlement européen, presque toutes les familles politiques ont perdu des sièges aux dernières élections, à l'exception de l'extrême droite, qui compte trois groupes :

- Les *Conservateurs et Réformistes* (ECR), groupe dominé par *Fratelli d'Italia*. La N-VA y siège, tout comme Marion Maréchal (née Le Pen).
- Les *Patriotes pour l'Europe* (Pfe), fondé par Viktor Orbán (*Fidesz*) et actuellement présidé par le *Rassemblement National* (Jordan Bardella). Ce groupe inclut également le *Vlaams Belang*, le *FPÖ* autrichien et le *PVV* néerlandais.
- L'*Europe des Nations Souveraines* (ENS), considéré comme le plus à droite. Ce groupe est né d'une scission des *Patriotes pour l'Europe* à la suite de déclarations controversées d'un membre de l'*AfD* allemand minimisant les atrocités nazies. Il regroupe l'*AfD* et *Reconquête*.

En Belgique, tout le monde se souvient du *dimanche noir* de 1991, où le Vlaams Blok (ancêtre du Vlaams Belang) est passé de 2% à 6%, ce qui a conduit à la mise en place d'un cordon sanitaire politique. Aujourd'hui, le Vlaams Belang réalise 14% à la Chambre des représentants et 23% au Parlement flamand, étant même la première formation politique en termes de voix aux élections européennes.

## **2. Définition et évolution du discours d'extrême droite**

Traditionnellement, l'extrême droite est définie par une idéologie structurée autour de trois piliers : l'inégalitarisme, le nationalisme et le sécuritarisme.

- *L'inégalitarisme* est un postulat directement lié au racisme, selon lequel les êtres humains sont naturellement inégaux, avec des individus supérieurs et inférieurs. Ce discours repose sur quatre points : l'existence de prétendues races, leur hiérarchisation, une continuité entre le physique et la pensée (les attributs physiques déterminant les comportements), et la transmission de ces comportements par hérédité. Cette logique conduit à la primauté du groupe, où l'individu est défini par son groupe d'appartenance. En raison des législations contre l'incitation à la haine raciale apparues dans les années 90, l'extrême droite a adapté son discours : le racisme biologique a évolué vers un racisme culturel (culturalisme). Les discours culturalistes peuvent affirmer l'existence de différentes cultures ou religions, les hiérarchiser (sans que cela soit juridiquement répréhensible), mais l'extrême droite va plus loin en établissant une continuité entre la culture et la pensée d'une personne (l'essentialisation). Cela consiste à enfermer un individu dans sa culture, considérant par exemple que les réfugiés syriens sont *inassimilables* à cause de leur culture trop différente.
- *Le nationalisme* consiste à considérer la nation comme l'unité première de l'État et de la communauté. Tous les partis d'extrême droite sont nationalistes, mais tous les nationalistes ne sont pas d'extrême droite. Dans les discours d'extrême droite, la nation est imaginée comme pure et homogène, et toute différence (multiculturalisme, diversité, immigration) est perçue comme une attaque contre son identité. Cela engendre une opposition systématique entre *nous* (les nationaux) et *eux* (les étrangers). L'extrême droite, ayant compris qu'un nationalisme agressif était peu vendeur, adopte désormais un nationalisme défensif, se présentant non pas comme étant « contre les autres », mais comme « protégeant les siens ». Cela se traduit par des mesures comme la *préférence nationale* pour l'engagement d'un travailleur (les nationaux d'abord à compétence égale), qui est contraire aux textes européens. Ce terme est souvent euphémisé en *emplois de souveraineté* pour paraître plus acceptable.
- *Le sécuritarisme* consiste en un penchant pour toutes les notions d'ordre et de contrôle, se manifestant par le souhait d'une police et d'une armée plus présentes, et de tribunaux plus sévères. L'idée est de se protéger, en voulant par exemple la "tolérance zéro" ou des peines durcies. Le recours à des référendums sur des sujets comme la peine de mort en est aussi une illustration.

## **3. Modernisation et banalisation des discours**

L'extrême droite a évolué en raison de facteurs externes (législations anti-haine) et internes (volonté de conquérir les institutions et d'exercer le pouvoir, plutôt que de rester marginale). Pour toucher un maximum d'individus, elle a donc changé sa rhétorique.

Par exemple, au début des années 2000, le parti Jobbik (en Hongrie) était ouvertement antisémite, défilait en tenues militaires et brûlait des tentes de migrants. Plus tard, son président a théorisé la "campagne Minion", qui présentait des spots publicitaires innocents (enfants jouant, retraités buvant de la limonade) avec le slogan "La Hongrie que nous aimons, votez Jobbik". Cela a permis au parti d'obtenir des résultats électoraux supérieurs à 25%.

Le terme "race" est remplacé par "culture" ou "religion", mais toujours avec une essentialisation. Les discours ne sont plus explicitement hétérophobes mais "hétérophiles", axés sur la protection de soi plutôt que sur la haine de l'autre. L'inégalité est remplacée par la "différence", et le discours use du "dog whistling" (propos politiques qui semblent anodins au grand public mais adressent un message spécifique à un groupe ciblé pour en obtenir le soutien sans provoquer d'opposition par ailleurs.). L'AfD en Allemagne a, par exemple, utilisé le slogan « *Alice für Deutschland* » qui faisait écho au slogan nazi interdit « *Alles für Deutschland* ».

Le renversement des valeurs est une autre technique clé. Inspiré par des figures comme Pim Fortuyn et Geert Wilders aux Pays-Bas, l'extrême droite s'approprie des thèmes traditionnellement de gauche (droits des homosexuels, laïcité, égalité, démocratie) pour les retourner contre des boucs émissaires, souvent l'islam. Par exemple, Marine Le Pen parle beaucoup de laïcité et d'égalité, mais ses politiques visent l'immigration plutôt que la promotion réelle de ces valeurs.

Le cas autrichien du FPÖ montre différentes phases : de Jörg Haider, qui faisait des allusions élogieuses au nazisme, à Heinz-Christian Strache, qui rajeunissait l'image du parti dans les boîtes de nuit, puis à Norbert Hofer, qui mettait l'accent sur la démocratie directe et les référendums (souvent à visée anti-immigration), avant le retour à un discours durci avec Herbert Kickl. Kickl a délibérément utilisé des expressions choquantes comme "solution finale" ou "concentrer dans des camps" pour dominer le débat médiatique sur l'immigration.

En France, la stratégie de dédramatisation de Marine Le Pen (avec son concept d'union populaire, axée sur le pouvoir d'achat) est concurrencée par la stratégie d'Éric Zemmour (l'union des droites), qui vise à imposer des thèmes dans le débat public pour que l'on « parle comme lui ».

L'extrême droite instrumentalise des valeurs consensuelles (démocratie, droits humains, égalité hommes-femmes) en les défendant "contre" certaines populations ou religions, tout en proposant des lois qui ne les renforcent pas. L'exemple de l'interdiction du voile ou de la burqa au nom de la laïcité et de l'égalité des sexes est frappant, car la croix chrétienne, elle, ferait partie de la culture et de la tradition.

#### **4. Un problème de définition et de nouveaux outils d'analyse**

Les trois critères classiques de l'extrême droite sont difficiles à utiliser aujourd'hui en raison de l'implicite des discours. L'extrême droite n'a pas disparu, elle a simplement trouvé de nouvelles façons de s'exprimer. On parle de *discours gris* : des discours inquiétants mais non juridiquement condamnables, qui ciblent toujours les mêmes minorités. Pour analyser ces phénomènes, il faut adopter une approche inductive, comprendre la construction du discours et les idéologies cachées derrière les mots. Deux outils sont proposés : l'analyse des discours et le rapport à la législation.

##### Le cadre juridique belge et l'analyse de discours extrémistes

La Belgique a juridiquement défini l'extrémisme dans la loi organique des services de renseignement et de sécurité du 30 novembre 1998. Un parti dont l'opposition aux droits

humains et à l'état de droit est structurelle, explicite et récurrente peut se voir retirer ses dotations publiques.

François Debras présente ensuite quelques exemples, tout en insistant sur le fait qu'il ne qualifie pas nécessairement les personnes d'extrême droite, mais certaines de leurs déclarations peuvent être "juridiquement qualifiables d'extrémistes".

- *Le programme du Vlaams Belang* est facilement identifiable comme d'extrême droite (fin de la reconnaissance du culte islamique, publication de statistiques "citoyens, étrangers et criminalité", préférence nationale, plus de police/armée, etc).
- *Bart De Wever (N-VA)*, dans son ouvrage "Woke", critique les lois anti-discrimination et les institutions comme Unia, arguant qu'elles transforment la protection des citoyens en "persécution par le gouvernement". Il remet en question l'applicabilité de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) aux migrants, suggérant que cela "vide les communautés nationales de leur sens" et créant une distinction de droits basée sur le lieu de naissance.
- *Drieux Godefridi (N-VA wallon)* a proposé de renoncer à la Convention Européenne des Droits de l'Homme pour stopper l'immigration. Cette déclaration, considérée comme extrémiste, a justifié son interdiction des débats télévisés en direct.
- *Conner Rousseau (Vooruit)* a exprimé ne pas se sentir "en Belgique" à Molenbeek. Plus grave, sous l'emprise de l'alcool, il a qualifié les Roms de "gitsans" dont il fallait "se débarrasser". Ces propos ont été qualifiés d'incitation à la haine raciale et de discours extrémiste.
- *Georges-Louis Bouchez (MR)* a critiqué le refus des "pushbacks" (renvois de migrants en mer), une pratique jugée inhumaine et dégradante par la Cour européenne des droits de l'homme (article 3 de la CEDH). Cette déclaration est considérée comme extrémiste.

## **5. Outils pour comprendre et contrer l'extrémisme**

Face à la subtilité des discours extrémistes, deux outils sont essentiels :

1. La Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) : c'est un texte fondamental, un "phare" pour comprendre ce qu'est l'extrémisme, puisque les droits humains sont au cœur de la démocratie.
2. Le cordon sanitaire : initialement mis en place en 1991, il se décline en :
  - *cordon sanitaire médiatique* : refus de donner la parole en direct aux personnes niant le négationnisme, la discrimination, le racisme ou s'opposant à la CEDH. Des entorses ont été observées, par exemple un débat entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken.
  - *cordon sanitaire politique* : En Flandre, il implique une absence d'alliance avec l'extrême-droite. En Wallonie, les partis MR, PS, Les Engagés, Ecolo et Défi ont signé un "code de bonne conduite" qui va plus loin. Ce code stipule, entre autres, de ne pas s'associer en coalition, de ne pas soutenir les propositions de l'extrême droite, de refuser tout mandat obtenu grâce à leur soutien, etc. Ce cordon sanitaire est un "gentleman agreement", sans force juridique contraignante. Il est de plus en plus remis en question par l'absence de modération sur les réseaux sociaux et le transfert d'anciens membres de partis d'extrême droite vers d'autres formations (par exemple, des anciens du Vlaams Blok/Belang ou du Front National belge rejoignant la N-VA ou le MR). Les alliances européennes de la N-VA avec Fratelli d'Italia, les appels de Theo Francken à contourner la CEDH, et les "likes" de publications d'extrême droite par d'autres personnalités politiques sont autant d'éléments qui mettent à mal ce cordon.

En conclusion, l'absence de parti d'extrême droite francophone ne signifie pas l'absence de discours extrémistes. Ces discours sont plus subtils, mais des outils comme la CEDH et le cordon sanitaire permettent de les identifier. Des termes comme "nuisibles", "ensauvagement" ou "décivilisation" créent un imaginaire spécifique et déshumanisant.

François Debras termine son exposé en insistant sur le fait que la situation en Belgique est préoccupante ! La Belgique a été condamnée plus de 10 000 fois pour non-respect des droits fondamentaux en matière d'immigration et d'accueil. Des personnalités politiques expliquent ouvertement qu'elles n'appliqueront pas des décisions de justice. Les Pays-Bas refusent de renvoyer des migrants en Belgique car cela serait contraire à l'article 3 de la CEDH, mettant en cause la dignité humaine. L'extrémisme se manifeste donc non seulement par des discours, mais aussi par des actions et des inactions.

\* \* \* \* \*

## Questions - Réponses

- *Le PTB a-t-il signé la Charte de la Démocratie ?* Non, parce qu'elle contient un article interdisant de débattre avec l'extrême droite. La justification du PTB est qu'étant le seul parti national présent au sud et au nord (via le PVDA), il ne pourrait pas respecter cette charte en Flandre, où le Vlaams Belang est tellement établi qu'il est invité à tous les débats politiques. Le PTB estime qu'il ne peut pas signer un document qu'il sait ne pas pouvoir respecter, car cela l'empêcherait d'avoir la visibilité nécessaire pour exister. Il s'oppose au Vlaams Belang mais estime n'avoir pas le choix de débattre avec eux.
- *Le PTB est-il extrémiste ?* D'un point de vue juridique, les discours du PTB ne sont pas considérés comme extrémistes, car ils ne véhiculent pas de conceptions ou de visées racistes, xénophobes, anarchistes, nationalistes, autoritaires ou totalitaires. La question de l'opposition au droit de propriété a été soulevée. Il est expliqué que le droit de propriété n'est pas un droit absolu selon la Convention européenne des droits de l'homme, contrairement à l'interdiction des traitements inhumains et dégradants qui est absolue et sans restriction. L'héritage peut être taxé et l'expropriation est possible, ce qui montre que le droit de propriété peut être encadré. Par conséquent, l'opposition du PTB sur cet aspect n'est pas une opposition structurelle à la Convention Européenne des Droits de l'Homme.
- *La Démocratie et l'Interdiction de partis politiques sont-elles compatibles ?* La démocratie ne se limite pas aux élections régulières et libres et à la pluralité des partis politiques. Elle repose également sur le respect des droits humains et l'état de droit. Un régime politique avec des élections mais sans respect des droits humains n'est pas une démocratie. Un parti politique qui contrevient aux droits humains peut être sanctionné. On peut citer l'exemple de l'Allemagne, où des partis (l'héritier du parti nazi et le parti communiste) ont été interdits après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, il existe une frilosité aujourd'hui à interdire des partis politiques importants comme l'AfD, les juges étant mal à l'aise avec l'idée d'interdire une opinion politique.
- *Le pessimisme est-il une des causes du vote d'extrême droite ?* Il existe un débat pour savoir si l'extrême droite détruit la démocratie ou si elle prospère parce que la démocratie est en difficulté. On observe une corrélation entre la défiance vis-à-vis des institutions, des partis politiques et de la politique en général, et le vote d'extrême droite. L'extrême droite capitalise sur ce sentiment de défiance en promettant un "changement total" et un "espoir meilleur". Les autres partis, en revanche, proposent souvent des discours moins

"vendeurs" ou plus pessimistes, axés sur les difficultés. La société devrait essayer d'être plus optimiste !

- *Y a-t-il une relation entre l'engagement des jeunes et le besoin d'optimisme ?* Une recherche auprès de 800 jeunes de la Communauté Française a révélé un manque d'écoute et un grand pessimisme. On n'avait jamais demandé leur avis à certains jeunes de 22 ans. D'autres, âgés de 17 ans et issus de milieux défavorisés, exprimaient un sentiment de fatalité et de l'inutilité de s'engager. Ce désintérêt total ou, pire, la rancœur et la haine vis-à-vis de la politique, sont préoccupants. Cependant, les jeunes s'animent sur des sujets de société concrets tels que les droits des femmes, l'égalité homme-femme, l'écologie, l'Ukraine ou Gaza. Ils expriment un besoin de parler et de donner leur avis. On peut citer des exemples d'initiatives politiques concrètes prises par des jeunes : création de potagers collectifs, tirage au sort des délégués de classe, etc. Bref, il est nécessaire de "rénchanter le monde" pour la jeunesse, en faisant preuve de confiance et de soutien.